

## Plus de 300 aides disponibles avec le nouveau simulateur d'Aide-sociale.fr

Prime de Noël, Prime d'activité, Chèque Énergie... Le simulateur d'Aide-sociale.fr vous permet d'identifier les dispositifs sociaux auxquels vous avez droit. Des conseils sur mesure, gratuits et accessibles en quelques clics.

En France, [les taux de non-recours](#) aux aides sociales dépassent les 40 % sur certaines aides et le manque à gagner représente plusieurs centaines d'euros par foyer. Il existe en effet plus de 300 dispositifs.

De la méconnaissance de la loi aux nombreux papiers à envoyer, en passant par certaines procédures complexes, il est très difficile de s'y retrouver. « Depuis 2012, Aide-sociale.fr vise à simplifier les démarches administratives pour permettre au plus grand nombre de faire valoir leurs droits. Notre nouveau simulateur est un outil puissant capable de déterminer, en quelques minutes, toutes les prestations qu'un citoyen peut demander », signale le fondateur Johan Hallef dont le site approche régulièrement les 2 millions de visiteurs uniques chaque mois.



### Un simulateur optimisé et performant

## Simulez vos droits aux aides sociales

Plus de 300 aides accessibles gratuitement et en moins de 5 minutes

C'est parti !

hello.gouv.fr 

Le simulateur d'Aide-sociale.fr a déjà permis à près d'1 million de français de découvrir des prestations auxquelles ils avaient droit, mais dont ils ignoraient l'existence.

100 % gratuit, il se base sur les critères officiels d'attribution. Depuis quelques jours, ses fonctionnalités et son efficacité ont été étendues. L'utilisateur doit renseigner sa vie familiale, sa situation professionnelle et ses ressources. Des informations qui restent confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers. En quelques minutes, le programme informatique fait le tri parmi tous les dispositifs sociaux.

Logement, santé, chômage, transport, loisirs... Tous les domaines sont concernés, quel que soit le profil de l'internaute (demandeurs d'emploi, salariés, retraités, étudiants...). Les nombreux résultats sont accompagnés de liens vers des articles explicatifs et d'une redirection vers les sites internet concernés pour effectuer ses démarches.

En pratique, le simulateur pose quelques questions auxquelles il faut simplement répondre de façon à déterminer son éligibilité. « *Les informations saisies par chaque internaute permettent ensuite d'estimer le montant à percevoir, selon les ressources, la composition du foyer, ainsi que l'organisme verseur* », souligne Mathieu Le Rest, responsable de la communication.

## Un outil simple, anonyme et totalement gratuit

Parmi tous les simulateurs disponibles désormais sur la toile, celui proposé par Aide-sociale.fr est sans conteste le plus complet.

Programmeur, graphistes, rédacteurs... Tout le monde chez Aide-sociale.fr a redoublé d'efforts pour optimiser le simulateur. En dehors de considérations purement économiques, le non-recours contribue en effet à creuser les inégalités. Aide-sociale.fr met donc tout en œuvre pour améliorer les mécanismes d'accès aux prestations. « Le lien vers notre simulateur peut d'ailleurs être repris sur d'autres sites internet. Notre objectif premier est d'aider chaque citoyen », conclut Mathieu Le Rest. Un allié indispensable pour ne plus ignorer ses droits.

## Les principales aides concernées

Plus de 300 aides sont répertoriées par le simulateur. En voici une liste non exhaustive :

- Allocations familiales
- Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Complémentaire Santé Solidaire (CSS)
- Revenu de solidarité active (RSA)
- Aide personnalisée au logement (APL)
- Prime d'activité
- Chèque Énergie
- Allocation de rentrée scolaire

Pour effectuer une simulation : <https://www.aide-sociale.fr/simulateur/>

Visitez également notre page presse : <https://www.aide-sociale.fr/contact-presse/>